

COTISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES

Tarifs applicables à partir du Mercredi 03 Janvier 2018

La cotisation annuelle est fixée à :

Tarif A : 35 € pour les personnes à faible revenu.

Tarif B : 41 € pour les personnes au revenu = au SMIC.

Tarif C : 47 € pour les autres personnes et les associations.

L'adhésion de soutien à l'association (non obligatoire) est à partir de 20,00 €

ORDINATEUR FIXE (cotisation annuelle + contribution)		
Tarif A	Tarif B	Tarif C
35 € cotisation = Ordinateur Fixe Complet	41 € cotisation = Ordinateur Fixe Complet	47 € cotisation 35 € = Ordinateur Fixe Complet
Écran supérieur à 17" c'est 30 €		
35 € cotisation avec <u>Passage sous Linux</u> sans sauvegarde des données	41 € cotisation avec <u>Passage sous Linux</u> sans sauvegarde des données	47 € cotisation 35 € pour chaque UC <u>Passée sous Linux</u> sans sauvegarde des données
Formations thématiques (3 €/ heure) réservées aux cotisants		

ORDINATEUR PORTABLE (priorité aux structures, aux personnes à mobilité réduite, aux étudiants...)	
Tarif A	50 € + 35 € cotisation
Tarif B	50 € + 41 € cotisation
Tarif C	70 € + 47 € cotisation

Les portables sont garantis 1 mois non compris les batteries, liquide tombé dessus, la casse ou la chute.

GARANTIE

L'UC est garantie un an sous réserve de participer à l'atelier d'initiation sinon il vous sera demandé 10 € à chaque réparation de l'unité centrale.

Nous nous engageons à vous fournir :

- Un navigateur d'accès internet.
- Une suite bureautique (Libre office).
- Un lecteur CD.

En option supplémentaire, nous vous proposons **si** nous avons le matériel :

Hauts parleurs	5 €
Chargeur	10 €

Ces cotisations et contributions complémentaires permettent à l'association de :

- Lutter contre la fracture numérique (ateliers du don)
- Remettre en service le matériel pour le ré-emploi (charte)
- Promouvoir les logiciels libres (système non marchand)

